



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>104054</b>	De <b>M. René Rouquet</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique et solidaire		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et solidaire
<b>Rubrique</b> > transports aériens	<b>Tête d'analyse</b> >aéroport de Notre-Dame-des-Landes	<b>Analyse</b> > perspectives.
Question publiée au JO le : <b>23/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la création de « l'aéroport du grand ouest ». Initié par le président Charles de Gaulle en 1963, un projet de remplacement de l'aéroport de Nantes-Atlantique par un nouvel équipement situé à Notre-Dame-des-Landes génère de vives contestations depuis une trentaine d'années. Afin d'aplanir ces tensions, le président François Hollande et le Premier ministre Manuel Valls avaient souhaité organiser une « consultation locale sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ». Le 26 juin 2016, 55 % des votants ont exprimé leur souhait de voir ce nouvel équipement sortir de terre. Le lendemain, à l'antenne de la radio « Europe 1 », le nouveau ministre déclarait « prendre acte » du résultat et exhortiez « le Gouvernement à prendre ses responsabilités », alors qu'il avait à plusieurs reprises exprimé sa vive opposition à ce projet. Il souhaiterait donc savoir si le projet de « l'aéroport du grand ouest » se concrétisera, et, dans l'hypothèse d'une réponse affirmative, quel sera le calendrier de construction de cet équipement.